

Fiche

1. Comment exprime-t-on le futur en anglais ?

En anglais, il n'y a pas de temps futur. Pour évoquer un événement qui n'a pas encore eu lieu, on a recours à différentes structures :

- l'auxiliaire modal *will* (forme contractée : *'ll*) + verbe ; c'est la structure la plus employée pour renvoyer à l'avenir ;

Ex. : *One day you'll remember what I told you.* (Un jour, tu te souviendras de ce que je t'ai dit.)

- *be going to* + verbe ; cette structure s'emploie pour parler de quelque chose qui a de fortes chances de se produire ;

Ex. : *We're going to spend the weekend at the seaside.*

- *be about to* + verbe; avec *be about to*, on exprime une action qui est sur le point de s'accomplir ;

Ex. : *The show is about to start.* (La représentation est sur le point de commencer.)

- présent en *be* + *V-ing*. On peut également employer le présent progressif pour parler de faits qu'on a planifiés ; pour éviter toute ambiguïté, on introduit un indicateur de temps.

Ex. : *We're going out tonight.* (Nous sortons ce soir.)

2. Quelle autre structure permet d'exprimer le futur ?

Une proposition subordonnée de temps peut avoir une valeur de futur.

Elle peut être introduite par *as soon as* (dès que), *when* (quand), *until* (jusqu'à ce que), *as long as* (tant que), *while* (pendant que), *once* (une fois que). Elle est suivie d'un verbe au présent simple et non au futur.

Ex. : *As soon as you arrive in New York, go to the hotel to leave your luggage.* (Dès que vous arriverez à New York, allez à l'hôtel pour déposer vos bagages.)

3. Pour exprimer l'ordre, existe-t-il un mode impératif ? Quelles sont ses caractéristiques ?

- En anglais comme en français, un verbe à l'impératif n'a pas de sujet exprimé et ne se conjugue qu'à **trois personnes**.

À la 2^e personne du singulier et du pluriel, on emploie simplement la base verbale.

Ex. : *Open your books.* (Ouvrez vos livres.)

À la 1^{re} personne du pluriel, on emploie *let's* (= *let us*) devant la base verbale.

Ex. : *Let's go together.* (Allons-y ensemble.)

À la forme négative, on emploie *don't* devant la base verbale (ou *Let's not* + base verbale).

Ex. : *Don't be late.* (Ne soyez pas en retard.)

- L'impératif à la deuxième personne permet d'exprimer :

- un ordre quand la phrase impérative est affirmative ; la phrase peut être suivie du *tag will you?* qui atténue l'ordre.

Ex. : *Open the window, will you?* (Ouvre la fenêtre, veux-tu ?)

- une interdiction quand la phrase impérative est négative.

Ex. : *Don't fight over this.* (Ne vous disputez pas pour cela.)

- À la première personne du pluriel, le locuteur s'inclut dans le groupe auquel il s'adresse ; l'impératif exprime alors une suggestion. La phrase peut être suivie du *tag shall we?*

Ex. : *Let's have a look in here, shall we?* (Voyons ce qu'il y a là-dedans !)

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

 [Exercice n°5](#)

 [Exercice n°6](#)

4. Quelle structure permet d'exprimer le conditionnel ?

- C'est l'auxiliaire modal *would* (forme contractée : 'd). Cet auxiliaire s'emploie de la même façon que le conditionnel français :
 - pour exposer un fait soumis à une condition exprimée au passé (dans une proposition en *if* + prétérit)

Ex. : *Pupils would be less tired if they finished school earlier.* (Les élèves seraient moins fatigués si l'école finissait plus tôt.)

- pour demander ou offrir quelque chose de façon polie ;

Ex. : *Would you like some coffee?* (Voudriez-vous du café ?)

- comme transposition de *will* dans un discours indirect introduit par un verbe au passé,

Ex. : *Richard told me would be there at six.* (Richard m'a dit qu'il serait là à six heures.)

- Quand la condition est exprimée dans une proposition en *if* + *past perfect*, on emploie dans la proposition principale la structure *would* + *have* + participe passé, qui se traduit par un conditionnel passé.

Ex. : *We would never have met if your parents had emigrated to the USA after the war.* (Nous ne nous serions jamais rencontrés si tes parents avaient émigré aux États-Unis après la guerre.)

5. L'auxiliaire *should* sert-il également à exprimer un conditionnel ?

- En anglais britannique, *should* s'emploie, à la 1^{re} personne du singulier et du pluriel, pour exprimer le conditionnel (il est d'un niveau de langue plus soutenu que l'auxiliaire *would*).

Ex. : *I should speak about this problem to the headmaster if I were you.* (Si j'étais vous, je parlerais de ce problème au proviseur.)

- Cependant, *should* est désormais le plus souvent employé avec le sens de « **devoir** » au conditionnel (« devrais », « devrait », « devraient »). Il permet d'exprimer :

- une probabilité, ex. : *They should be back by ten.* (Ils devraient rentrer vers dix heures.) ;
- un conseil ou un reproche, ex. : *Tom shouldn't speak like that to his girlfriend.* (Tom ne devrait pas parler de cette façon à sa petite amie.) ;
- de l'agacement (dans une question commençant par *why* ou *how*), ex. : *Why should I look after my little brother?* (Et pourquoi devrais-je garder mon petit frère ?)

- La structure *should* + *have* + participe passé se traduit par le verbe « devoir » au conditionnel passé.

Ex. : *You should have told me the truth.* (Tu aurais dû me dire la vérité.)

6. Quelle autre structure permet d'exprimer le conditionnel ?

Une proposition subordonnée de temps peut avoir une valeur de conditionnel.

Elle peut être introduite par *as soon as* (dès que), *when* (quand), *until* (jusqu'à ce que), *as long as* (tant que), *while* (pendant que), *once* (une fois que). Le verbe qui suit est au prétérit modal.

Ex. : *We'd have to wait right in the middle of nowhere until someone spotted us if our car suddenly broke down.* (Nous serions obligés d'attendre dans ce coin perdu jusqu'à ce que quelqu'un nous repère si notre voiture venait à tomber en panne.)

 [Exercice n°7](#)

 [Exercice n°8](#)

 [Exercice n°9](#)

 [Exercice n°10](#)